



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

Numéro de délibération	Objet	Résultat du vote
65	DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE	APPROUVÉ
66	DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DESIL SALLE DES FÊTES – ISOLATION DU BÂTIMENT	APPROUVÉ
67	DEMANDE DE SUBVENTION CRST SALLE DES FÊTES – ISOLATION DU BÂTIMENT	APPROUVÉ
68	CDG – MISSION ACCOMPAGNEMENT SECRÉTAIRE	APPROUVÉ
69	ACHAT 4 RUE DE BLOIS ALIGNEMENT	APPROUVÉ

Marolles, le 27 novembre 2023

Isabelle SOIRAT

Maire





**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 65/2023**

Séance du 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

Présents : Mme Isabelle SOIRAT,

Mme : Karine LORANT, Ghislaine ROGER

M. Benoit GENAY, Nicolas CONTENT, Jack MENAGE, Jean-Marc FOURICQUET, M. Fabien GILLES

Absents avec procuration :

Marina HARDOUIN à Ghislaine ROGER

Anne STORELLI à Isabelle SOIRAT

Fabienne FOURICQUET à M. Jean-Marc FOURICQUET

Absents : Mme Manon CASTEUBLE, Leslie GROISIL, Benoit CHARTÉ

Secrétaire de séance : Mme Karine LORANT

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
22/11/2023	22/11/2023	14	8	6	3

**DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU
RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que dans le contexte climatique actuel, une demande de devis a été effectuée pour l'achat de deux cuves d'une contenance 36 000 litres utiles, communicantes en béton armé afin de récupérer l'eau de pluie. Les travaux étant estimés à 21 984.70 € HT, Madame SOIRAT propose au Conseil Municipal d'effectuer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau qui a pour objectif, entre autres, d'aider à agir plus vite et plus fort face aux effets du dérèglement climatique sur l'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **AUTORISE** Madame La Maire ou son représentant à effectuer la demande de subvention au titre l'agence de l'eau – AAP
- ✓ **MANDATE** Madame La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

A Marolles, le 27 novembre 2023

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte compte tenu
- de sa transmission au Représentant de l'Etat
le
- de sa publication le



La Secrétaire de séance,

Karine LORANT



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 66/2023**

Séance du 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

Présents : Mme Isabelle SOIRAT,

Mme : Karine LORANT, Ghislaine ROGER

M. Benoit GENAY, Nicolas CONTENT, Jack MENAGE, Jean-Marc FOURICQUET, M. Fabien GILLES

Absents avec procuration :

Marina HARDOUIN à Ghislaine ROGER

Anne STORELLI à Isabelle SOIRAT

Fabienne FOURICQUET à M. Jean-Marc FOURICQUET

Absents : Mme Manon CASTEUBLE, Leslie GROISIL, Benoit CHARTÉ

Secrétaire de séance : Mme Karine LORANT

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
22/11/2023	22/11/2023	14	8	6	3

**DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DESIL
SALLE DES FÊTES – ISOLATION BÂTIMENT**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du réaménagement de la salle des fêtes, il est envisagé d'effectuer des travaux d'isolation. Un audit énergétique, une étude ont été réalisés à cet effet dont le montant des travaux est estimé à 290 000.00 € HT. Afin d'aider au financement des travaux, Madame La Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention DETR/DESIL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ AUTORISE Madame La Maire ou son représentant à effectuer la demande de subvention DETR/DESIL,
- ✓ MANDATE Madame La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte compte tenu
- de sa transmission au Représentant de l'Etat
le
- de sa publication le



La Maire,

Isabelle SOIRAT

À Marolles, le 27 novembre 2023

La Secrétaire de séance,

Karine LORANT



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 67/2023**

Séance du 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

Présents : Mme Isabelle SOIRAT,

Mme : Karine LORANT, Ghislaine ROGER

M. Benoit GENAY, Nicolas CONTENT, Jack MENAGE, Jean-Marc FOURICQUET, M. Fabien GILLES

Absents avec procuration :

Marina HARDOUIN à Ghislaine ROGER

Anne STORELLI à Isabelle SOIRAT

Fabienne FOURICQUET à M. Jean-Marc FOURICQUET

Absents : Mme Manon CASTEUBLE, Leslie GROISIL, Benoit CHARTÉ

Secrétaire de séance : Mme Karine LORANT

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
22/11/2023	22/11/2023	14	8	6	3

**DEMANDE DE SUBVENTION CRST
CONTRAT RÉGIONAL SOLIDARITÉ TERRITORIAL
SALLE DES FÊTES – ISOLATION BÂTIMENT**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du réaménagement de la salle des fêtes, il est envisagé d'effectuer des travaux d'isolation. Un audit énergétique, une étude ont été réalisés à cet effet dont le montant des travaux est estimé à 290 000.00 € HT. Afin d'aider au financement des travaux, Madame La Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du pays des châteaux, dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **AUTORISE** Mme La Maire ou son représentant d'effectuer la demande de subvention au titre du CRST,
- ✓ **MANDATE** Mme La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte compte tenu
- de sa transmission au Représentant de l'Etat
le
- de sa publication le

A Marolles, le 27 novembre 2023
La Maire,

Isabelle SOIRAT

La Secrétaire de séance,

Karine LORANT




**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 68/2023**

Séance du 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

Présents : Mme Isabelle SOIRAT,

Mme : Karine LORANT, Ghislaine ROGER

M. Benoit GENAY, Nicolas CONTENT, Jack MENAGE, Jean-Marc FOURICQUET, M. Fabien GILLES

Absents avec procuration :

Marina HARDOUIN à Ghislaine ROGER

Anne STORELLI à Isabelle SOIRAT

Fabienne FOURICQUET à M. Jean-Marc FOURICQUET

Absents : Mme Manon CASTEUBLE, Leslie GROISIL, Benoit CHARTÉ

Secrétaire de séance : Mme Karine LORANT

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
22/11/2023	22/11/2023	14	8	6	3

CDG – MISSION ACCOMPAGNEMENT - SECRÉTAIRE DE MAIRE

Madame La Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle compétence du Centre de Gestion offre la possibilité aux secrétaires de Mairie d'avoir un accompagnement dans leurs missions quotidiennes. Cet accompagnement a pour objectif de permettre la montée en compétences des secrétaires de mairie, de professionnaliser les enseignements théoriques ainsi que de permettre l'adaptation aux évolutions du métier.

A cet effet, Mme SOIRAT en accord avec la secrétaire de mairie a décidé de mettre en place cette formation qui est formalisée par le biais d'une convention entre le Centre de Gestion et la commune dont le coût total s'élève à 1 240.00 €.

Madame SOIRAT demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ AUTORISE Madame La Maire ou son représentant à signer la convention,
- ✓ MANDATE Madame La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte compte tenu
- de sa transmission au Représentant de l'Etat
le
- de sa publication le

À Marolles, le 27 novembre 2023



La Secrétaire de séance,

Karine LORANT



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 69/2023**

Séance du 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

Présents : Mme Isabelle SOIRAT,

Mme : Karine LORANT, Ghislaine ROGER

M. Benoit GENAY, Nicolas CONTENT, Jack MENAGE, Jean-Marc FOURICQUET, M. Fabien GILLES

Absents avec procuration :

Marina HARDOUIN à Ghislaine ROGER

Anne STORELLI à Isabelle SOIRAT

Fabienne FOURICQUET à M. Jean-Marc FOURICQUET

Absents : Mme Manon CASTEUBLE, Leslie GROISIL, Benoit CHARTÉ

Secrétaire de séance : Mme Karine LORANT

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
22/11/2023	22/11/2023	14	8	6	3

ACHAT PARCELLE D 410 – ALIGNEMENT 4, RUE DE BLOIS

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle D 410 située 4, Rue de Blois est en alignement de la RD 71. Étant donné qu'elle se situe dans un virage et qu'il n'existe pas de trottoir pour les piétons, c'est une zone particulièrement dangereuse.

Madame SOIRAT propose donc au Conseil Municipal d'acheter la partie correspondant à l'alignement de cette parcelle, soit 31.5 m X 2.1 m pour un montant de **6 000.00 €**. Les frais de bornage et de géomètre étant également pris en charge par la commune, le déplacement des compteurs restant à la charge du propriétaire.

Une étude a été demandée à cet effet à l'ATD, Agence Technique Départementale du Loir-et-Cher afin de réaliser des travaux de sécurisation des piétons.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **AUTORISE** Madame La Maire ou son représentant à signer l'achat de l'alignement de la parcelle D410,
- ✓ **MANDATE** Madame La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte compte tenu
- de sa transmission au Représentant de l'Etat
le
- de sa publication le

A Marolles, le 27 novembre 2023

La Maire,

Isabelle SOIRAT

La Secrétaire de séance,


Karine LORANT